

Questions orales

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, c'est parce que cela faisait partie de l'accord de 1977, parce que l'argent devait servir à des projets de ce domaine réalisés en Nouvelle-Écosse, et non à bitumer des routes dans la circonscription du député.

M. MacKay: Du bitume il n'y en a pas eu dans ma circonscription ces derniers temps, madame le Président, ces ministres-là le savent très bien, et ils doivent savoir aussi que cela est de compétence provinciale.

LA DEMANDE DE FONDS D'ALASTAIR GILLESPIE

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Le 7 janvier, madame le Président, M. Gillespie a écrit à Phil Read, coprésident de la commission de gestion, en disant: «Je désire solliciter une subvention de complément de un million.» Le 13 janvier 1981, Read a répondu: «La commission de gestion a donné son accord de principe du projet, l'aide devant représenter au maximum 40 p. 100 des frais, jusqu'à concurrence de un million.» Il ne lui a fallu que six jours pour obtenir un million, ce qui est plutôt remarquable. Le ministre pourrait-il nous donner quelques éclaircissements, nous expliquer cette grande précipitation?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui, madame le Président. C'est que les deux gouvernements avaient discuté de l'affaire devant la commission de gestion. Le député de la Nouvelle-Écosse était tout à fait au courant du problème, c'est évident, parce que pendant plusieurs semaines les premiers pourparlers du printemps 1981 ont eu lieu uniquement avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. A cette époque, la Nouvelle-Écosse était prête, et d'après l'accord elle s'est adressée à l'État fédéral pour obtenir l'approbation, mais tous les programmes ont toujours été mis en marche en Nouvelle-Écosse, et il y en a eu un d'approuvé qui venait de la circonscription du député. La Nouvelle-Écosse a estimé que ce programme était le sien, mais dans l'accord de 1977 il était prévu que l'argent serait approuvé par une commission mixte parce que nous voulions nous assurer que l'argent servirait à des projets de remplacement du pétrole et non à d'autres fins provinciales.

LA CONFIANCE DES MILIEUX FINANCIERS

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Lui qui demande à la Chambre d'autoriser des emprunts de 19 milliards de dollars doit convenir, n'est-ce pas, que les milieux financiers ont bien besoin de faire confiance au gouvernement pour lui prêter autant d'argent d'ici à l'été. De quelle façon le ministre entend-il susciter la confiance des prêteurs envers le gouvernement quand il a lui-même fait preuve d'une mémoire

défaillante à propos de l'affaire Gillespie et démontré qu'il surveillait mal les opérations des sociétés de la Couronne, étant donné que les pressions exercées sur Petro-Canada par un ancien ministre lui ont échappé?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je déplore les propos calomnieux du député dans la dernière partie de son intervention.

M. Clark: Les faits lui donnent pourtant raison.

M. Lalonde: Deuxièmement, que le député me dise donc ce qu'il faisait le 3 juin 1980, le 12 septembre 1980 ou encore le 15 août; qu'il se lève tout de suite pour informer la Chambre de ce qu'il faisait à ces dates.

M. Crosbie: Il n'était sûrement pas en train d'aider M. Gillespie.

M. Lalonde: Je suis convaincu de la confiance du milieu des affaires. Mais pour rassurer le député, depuis une semaine j'ai reçu des dizaines d'appels téléphoniques de la part d'hommes d'affaires qui voulaient m'appuyer, me dire qu'ils approuvaient mon attitude...

M. Crosbie: Alastair Gillespie a téléphoné; Judd Buchanan aussi.

M. Lalonde:... et me demandaient de persister.

M. Blenkarn: Madame le Président, le ministre n'a qu'à inscrire ses rendez-vous à son agenda.

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE DES FINANCES

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, voici la question que je pose au ministre des Finances. N'admet-il pas qu'il est extrêmement important, dans un pays en sérieuses difficultés financières, que le monde de la finance et des affaires ait entièrement confiance en son aptitude à diriger l'économie nationale, et n'estime-t-il pas qu'il serait préférable qu'il démissionne pour le bien du pays?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai dit hier à la Chambre que la politique n'était pas l'essentiel de ma vie et qu'il y avait bien d'autres activités qui m'intéressaient.

Des voix: Partez, partez!

M. Lalonde: Si j'avais jugé la chose le moins utile, j'aurais démissionné immédiatement.

M. Nielsen: Pour l'amour de Dieu partez!

M. Lalonde: Si j'estimais ou si je soupçonnais avoir commis la moindre irrégularité je n'aurais pas eu besoin de l'admonestation de mon honorable collègue, et j'aurais assumé mes responsabilités immédiatement et sans délai.